Construire un projet de territoire pour L'Aire d'Alimentation des Captages Sud de la Métropole

LA DÉMARCHE GARDIENNES DE L'EAU

SYNTHÈSE NOVEMBRE 2019

L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

Alimentation en eau de plus d'1 million d'habitants

Territoire « autonome » à hauteur de 70%

3 ressources mobilisées

Insuffisance d'interconnexions avec d'autres territoires en situation de crise

Une nappe de la Craie partagée avec le sud de la Métropole

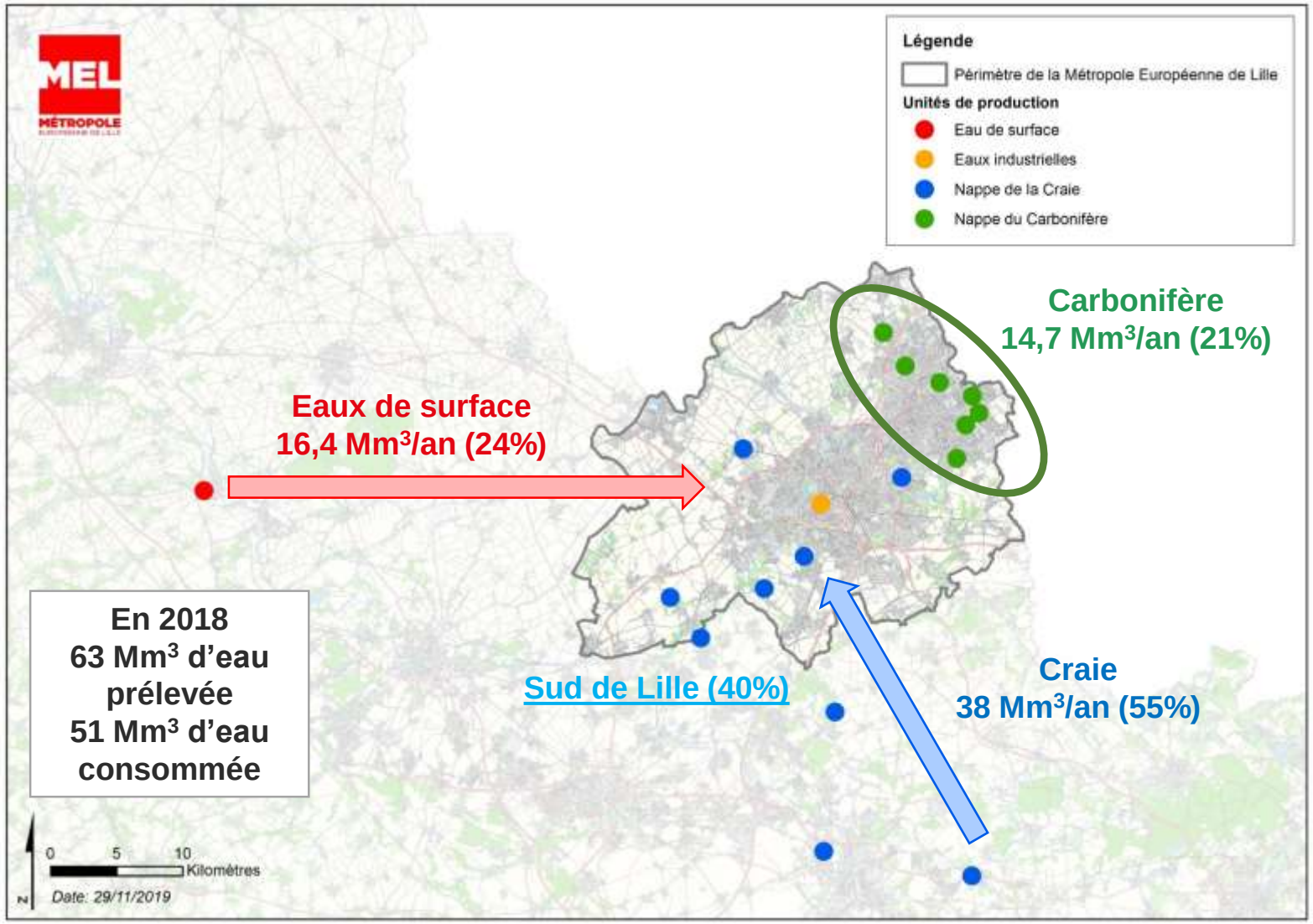

L'AIRE D'ALIMENTATION DES CAPTAGES (AAC) SUD DE LILLE

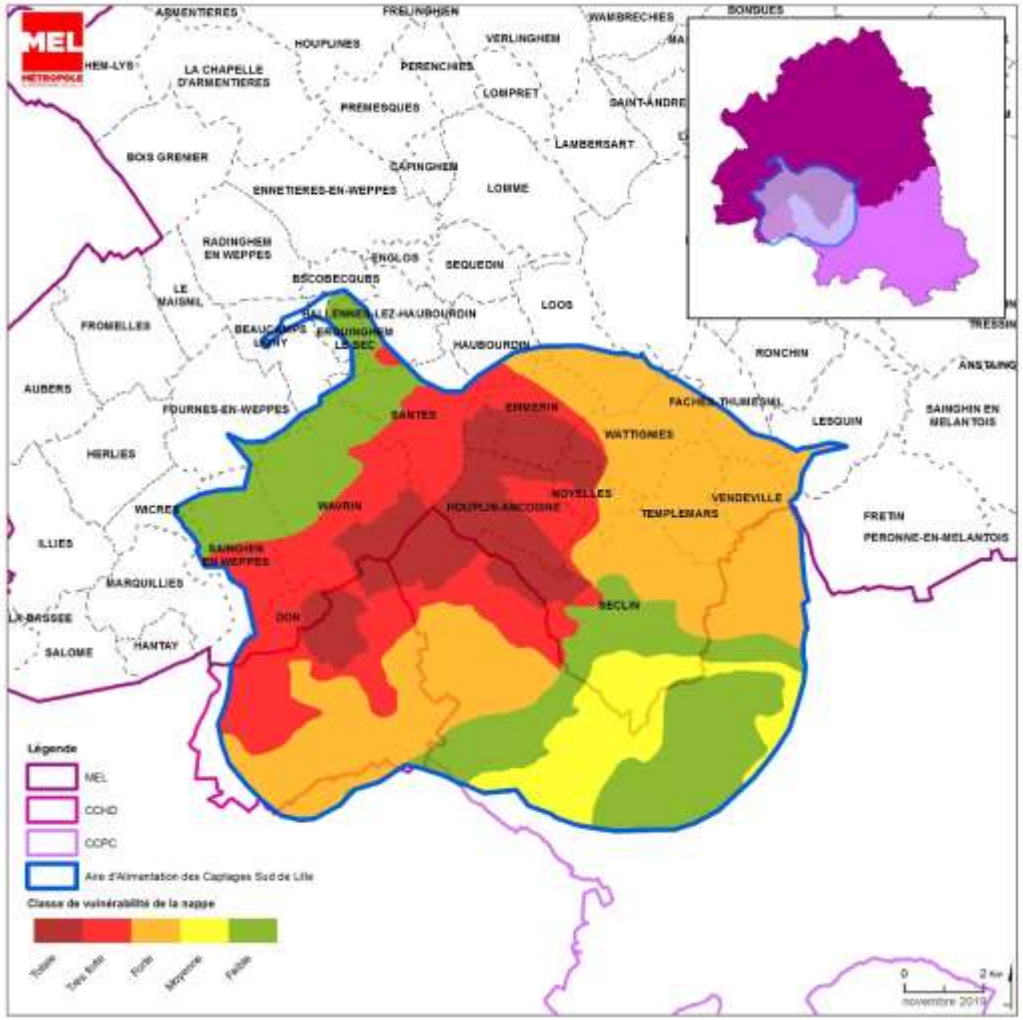

40% de l'alimentation en eau potable de plus d'1 million d'habitants

Une **nappe d'eau très vulnérable** *(- 5mètres au cours de l'été 2018*)

Une nouvelle mesure de protection issue du « Grenelle de l'environnement »

21 communes concernées sur la MEL

10 communes dont la superficie en AAC > 75%

UNE PROTECTION TRADUITE DANS LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Approbation du PLU2 en décembre 2019

- **Territoire « zéro extension » (-263 ha de zones d'urbanisation future réglementaires)**

- Possibilité dans le futur de **développer uniquement les grands projets et les équipements d'intérêt général** : extension du pôle d'excellence Eurasanté, développements en lien avec l'aéroport Lille Lesquin, extension hôpital de Seclin, écoles, cimetières, aire d'acceuil des gens du voyage,…

= Application stricte de la méthodologie « éviter/réduire/compenser »

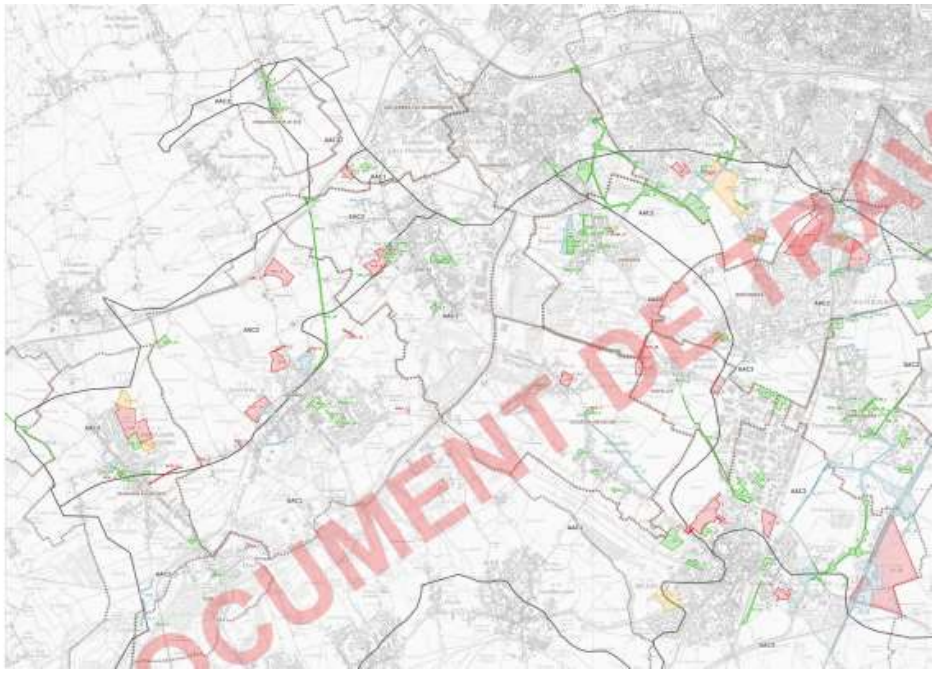

UNE DÉMARCHE DE CO CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PROJET DE TERRITOIRE

QUOI ?

Une vision décidée et choisie pour l'avenir

Une ambition partagée

Un guide pour changer de modèle et transformer l'action publique

QUI? AVEC QUI?

Un projet politique construit par les élus

Un moment privilégié de mobilisation des acteurs du territoire et des citoyens

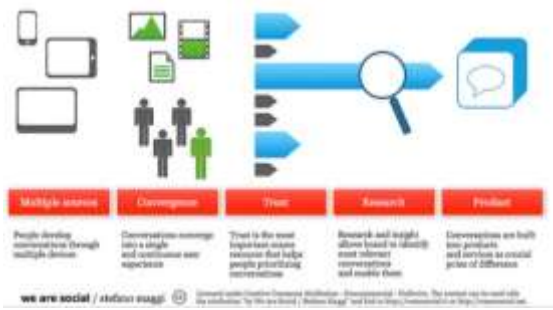

COMMENT ?

1. Identifier les enjeux
2. Formaliser une ambition partagée
3. Construire une stratégie globale et la décliner
4. Définir les actions prioritaires à mettre en œuvre sur le territoire
5. Animer une nouvelle communauté de projet

LES FONDEMENTS DE LA DÉMARCHE

1 ENJEU :
la RESSOURCE EN EAU POTABLE

1 ambition :
PRESERVER et
AMELIORER

QUANTITE

PRINCIPES
Limiter l'artificialisation
Augmenter l'infiltration

QUALITE

PRINCIPES
Améliorer la qualité des rejets
Résorber les sources de pollution

1 STRATEGIE GLOBALE

VALORISER
le potentiel du
territoire

PRESERVER/AMELIORER
la ressource en eau

BIEN VIVRE
sur le territoire

Infiltration
Pratiques agricoles
Connaissance

Friches
Qualité des rejets
Suivi

Paysage
Patrimoine
Culture
Tourisme
Histoire

Equipements
Services
Cadre de vie
Renouvellement
urbain
Mobilité

1ÈRE ETAPE : NOV. 2018/ JUIL 2019

DES ATELIERS DE TRAVAIL

Novembre 2018

ATELIER 1
Contraintes et opportunités

Décembre 2018

ATELIER 2
Préserver et valoriser

Mars 2019

ATELIER 3
Inventer un nouveau modèle de développement

Mai 2019

ATELIER 3'
Partager les thématiques avec les communes de la CCHD

Mai 2019

ATELIER 4
S'engager sur des actions / des opérations

Juillet 2019

ATELIER 5
. Partager la démarche
. Alimenter le travail en cours avec d'autres regards
. S'engager sur des actions / opérations

+ 70 participants
(élus, acteurs éco., bailleurs, associations,…)

21 communes (+5)
Une vingtaine d'élus/ atelier

2019

DÉC. 2019 : BILAN D'ÉTAPE : LES 1ERS LIVRABLES ET LES PERSPECTIVES

UNE COMMUNAUTE EMMERGEANTE

Communauté des gardiennes de l'eau MEL + communes

UNE DELIBERATION CADRE

Bilan d'étape, validation de la charte, suites

UNE CHARTE

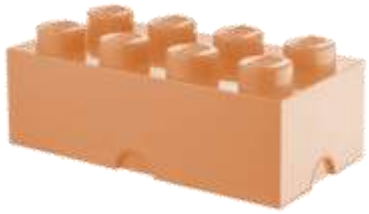

Un récit, des axes stratégiques, une grille d'actions à prioriser

Etape 1 : 2018/2019

Etape 2 : 2020 et suivantes

UN CARNET OPERATIONNEL

Plan d'actions à affiner/compléter

UNE COMMUNAUTE ELARGIE

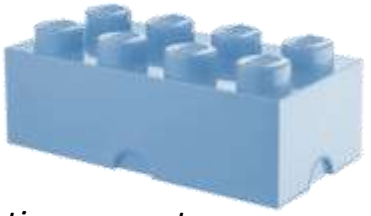

Elargissement aux parties prenantes

UNE STRATEGIE FINANCIERE

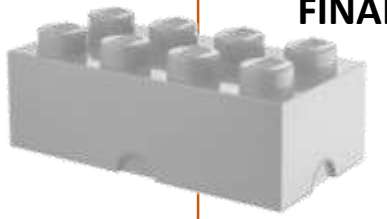

Vision synoptique, recherche de subventions, solidarités

UNE EVALUATION CONTINUE

LES AXES STRATÉGIQUES RETENUS

Développer un territoire de l'habiter autrement

Valoriser les espaces et les activités agricoles en synergie avec la ressource en eau et le projet alimentaire

Reconnaître l'eau et de l'environnement comme un patrimoine pour demain

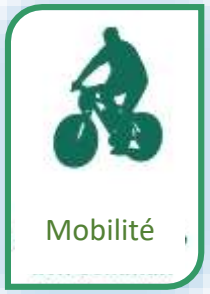

Repenser la mobilité pour réduire les risques et créer des liens communs

Adapter le modèle de développement économique et s'inscrire dans les dynamiques d'excellence métropolitaines

PRÉFIGURATION DU PLAN D'ACTIONS

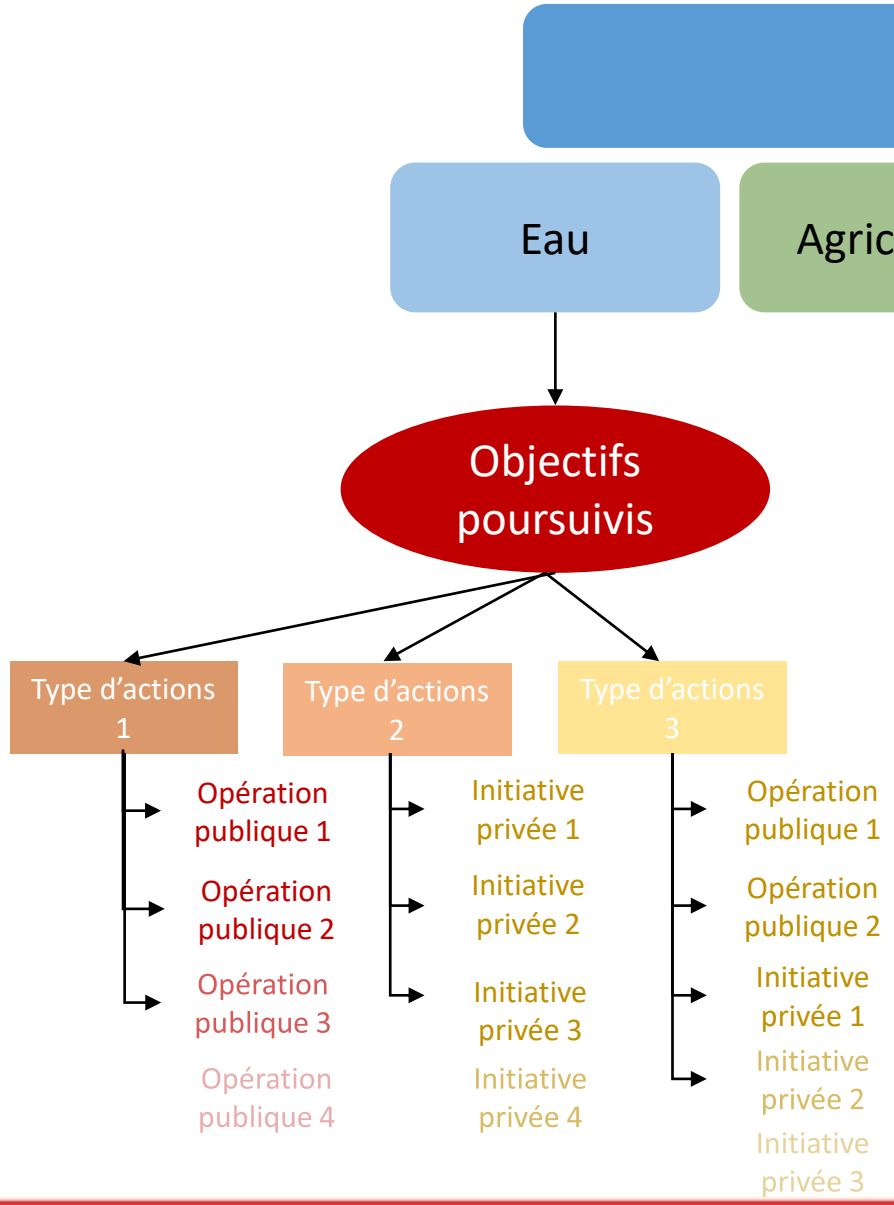

☞ ***Des actions ciblées, spécifiques et/ou prioritaires***

2 volets :

✓ **Les actions relevant des politiques publiques « transformées »**

✓ **Les actions relevant de l'initiative privée/ locale**

+ des actions « mixtes »

DÉMARCHES D'ACCOMPAGNEMENT ET SYNERGIES

PLU, PLH, PDU

Gestion dynamique/ intégration du projet de territoire

PEANP

Valorisation des espaces naturels et agricoles, transformation de l'agriculture

Etude d'une forme de contrat de ressources

1 M euro/ an
Accompagnement initiatives ++
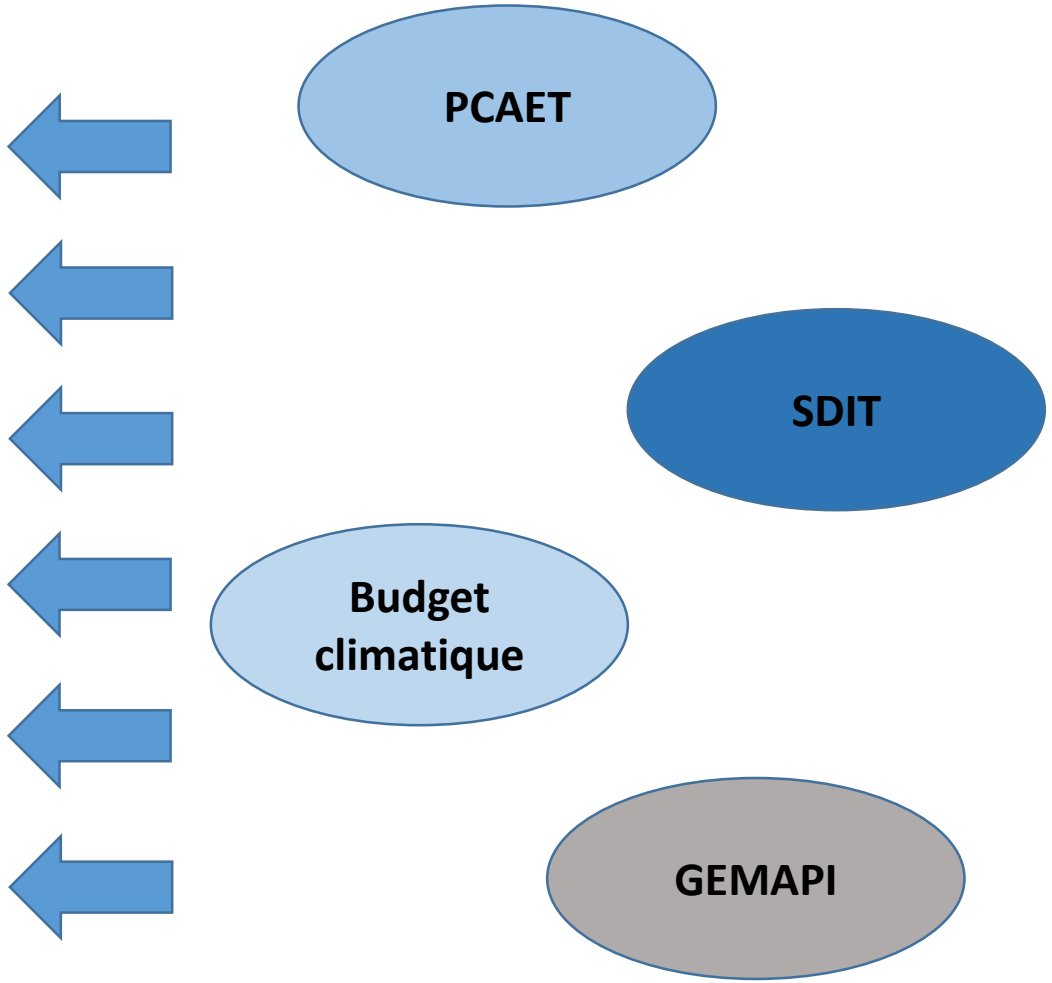
Etude des bénéfices socio économiques (BRGM)